

Numéro	CA/2025-06-26/08
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	21/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	21/07/2025
Date de transmission au Recteur	21/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 26 juin 2025 portant approbation de la modification de la maquette du diplôme d'université « préparation à l'examen d'entrée du centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) de Paris » de l'institut d'études juridiques de l'école de droit de la Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3 et L. 613-2 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2024-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU- LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu l'avis du conseil de gestion de l'école de droit de la Sorbonne du 7 février 2025 ;

Vu la délibération n° CFVU/2025-06-26/02 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 juin 2025 portant avis sur la modification de la maquette du diplôme d'université « préparation à l'examen d'entrée du centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) de Paris » de l'institut d'études juridiques de l'école de droit de la Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification de la maquette du diplôme d'université « préparation à l'examen d'entrée du centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) de Paris » de l'institut d'études juridiques de l'école de droit de la Sorbonne.

La maquette ainsi que la fiche financière sont annexées à la présente délibération.

Délibération CA-2025-06-26/08	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	29
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	22
Nombre de contre	3
Nombre d'abstentions	4

Paris, le 6 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

Mention	AUTRE MENTION
Parcours/libellé APOGEE :	Préparation Centre régional formation pro. avocats (CRFPA)
Code(s) Etape/VET/APOGEE :	U4E404

Les produits

Produits		Nombre apprentis	Coût/ apprenti	Montant		
Contrats d'apprentissage :						
Coût recommandé France Compétences (Prise en charge référentiel (NPEC-OPCO))		-	€			
Produits OPCO-CFA (par apprentis) (y compris DIU)		-	€	- €		
Autres produits OPCO-CFA						
Reste à charge prévisionnel (entreprises)				- €		
[Droit d'inscription à l'université (243 € (M) ou 170 € (L-LP) par apprenti en 2023-2024)] (le montant de DIU est inclus dans le "coût de la formation CFA". Il n'est pas comptabilisé dans le "total produits numériques".)		-	€	- €		
Autres contrats (F/FC/CP) :						
Contrats de professionnalisation (CP)	Nombre :	0	Tarif horaire/Prix forfaitaire :	- € - €		
Contrat Fonction publique d'Etat ou Hospitalière	Nombre :	0	Prix forfaitaire :	- € - €		
Contrat Fonction publique Territoriale	Nombre :	0	Prix forfaitaire :	- € - €		
Autres contrats ou FC (préciser)				- €		
		Effectif total	Quotité	Tarif		
Autres produits financiers (étudiants)		Etudiants CRFPA prépa. Annuelle	3000	0,9	750	2 025 000,00 €
Autres produits financiers (à préciser)		Etudiants boursiers	3000	0,1	517	155 100,00 €
Autres produits financiers (à préciser)		Etudiants des filières délocalisées à Fès et au Caire	50	1	375	18 750,00 €
TOTAL PRODUITS NUMERAIRES					2 198 850,00 €	
Produits en nature (heures maquettées non rémunérées, vacation)		Nombre HeTD :			0,00 €	
Autres produits en nature comptabilisés dans les coûts (préciser)					- €	
TOTAL PRODUITS					2 198 850,00 €	

Les charges

Les coûts de personnel		Nbre Heures CM	Nbre Heures TD	Total en HETD	Coût horaire HETD (d) (€)	Coût total (€)
Coûts d'enseignement						
Coûts heures "maquettées" (fiche RCC/DEVE-POF) imputables à la formation						
Enseignants statutaires établissement, inclus dans le service statutaire :		110	0	165	257,00 €	42 405,00 €
Ou détail	Professeur	0	0	0	362,00 €	- €
	Maître de conférence	110	0	165	257,00 €	42 405,00 €
	Second degré	0	0	0	232,25 €	- €
	Lecteur	0	0	0	- €	- €
	ATER	0	0	0	143,50 €	- €
	Enseignant contractuel (non vacataire, LRU,...), PAST	0	0	0	182,40 €	- €
	Doctorant	0	0	0	61,00 €	- €
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie) (au choix du porteur du projet) :		0	0	0	286,00 €	- €
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires :		0	0	0	45,00 €	- €
Vacataire fonctionnaire		0	0	0	45,00 €	- €
Vacataire non fonctionnaire		335	0	502,5	45,00 €	22 612,50 €
Vacataire non fonctionnaire (tarifs IEJ votés le 25/04/2024)		0	1440	1440	80,00 €	115 200,00 €
Sous-total Coûts heures maquettées		445	1440	2107,5		180 217,50 €
Prorata (apprentissage+FC)/ total apprenants		100%				
Total proratisé coûts heures "maquettées"						180 217,50 €

Coûts d'accompagnement pédagogique		Coût horaire :		53,32 €		
Charge heures, référentiel des équivalences horaires (CA 04/2024)						
Fonctions		HETD référence	HETD retenue	Nombre de groupe	Nombre alternants	Coût total (€)
Direction des études en charge de l'examen d'accès au CRFPA						5 000,00 €
Direction des études en charge de la préparation annuelle de l'examen d'accès au CRFPA						5 000,00 €
Direction des études en charge de l'épreuve du GO de l'examen d'accès au CRFPA						3 000,00 €
Direction du programme de formation (relations avec les entreprises, les CFA, la Région, le Rectorat, les branches professionnelles, suivi financier et coordination des conseils stratégiques de la formation)	par groupe	30	0	1		- €
Valorisation de la formation (présence aux salons, participation aux rencontres sectorielles et institutionnelles et autres missions...)	par groupe	10	0	1		- €
Séminaire d'intégration	par groupe	10	0	1		- €
Ingénierie pédagogique des voyages d'études, visites de sites, culturelles, conférences thématiques, tables rondes, jeux de rôle en anglais	par groupe	15	0	1		- €
Sélection et placement d'apprentis dans les structures d'accueil	par alternant	5	0		0	- €

Méthodologie et ateliers professionnels, pratiques professionnelles, mise en situation, suivi de projets	par groupe	10	0	1		- €	
Tuteur universitaire (visite en entreprise, suivi individuel des apprentis...)	par alternant	10	0		0	- €	
Direction de mémoire de fin d'études	par alternant	6	0		0	- €	
Participation au jury de soutenance de mémoire	par alternant	2	0		0	- €	
Accompagnement à la recherche du premier emploi (découverte des techniques de recherches, préparation aux entretiens d'embauches...)	par alternant	2	0		0	- €	
Total coût référentiel des équivalences horaires					Total HETD :	243,8109527	13 000,00 €

Charge heures, prime responsabilités pédagogiques proposées par la composante de formation		
Montant HETD pour la formation (valeur proratisé par le ratio des apprentis/alternants)	0	- €

Coûts personnels administratifs					
Statut	Catégorie FP	Corps	Nbre BIATSS (quotité de travail en %), Nbre vacances (heures)	Coût moyen annuel, coût horaire chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire	B	SAENES	0%	58 037,00 €	- €
BIATSS non titulaire	A		100%	57 734,00 €	57 734,00 €
	A		100%	57 734,00 €	57 734,00 €
	B		100%	40 173,00 €	40 173,00 €
	B		100%	40 173,00 €	40 173,00 €
	B		100%	40 173,00 €	40 173,00 €
	B		100%	40 173,00 €	40 173,00 €
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation composantes,...)				- €	- €
Autres vacances				Surveillance d'examen	100 000,00 €
Total coûts personnels administratifs					376 160,00 €
Le coût de BIATSS correspond-t-il à : <input checked="" type="checkbox"/> un recrutement de BIATSS ?					
(Cocher la case correspondante) <input type="checkbox"/> la valorisation du temps de travail d'agents déjà en poste après réorganisation mais sans conséquence budgétaire ?					

Total coûts personnels	569 377,50 €
-------------------------------	---------------------

Les autres coûts		Coût total (€)
Frais de fonctionnement des services centraux, communs et généraux de l'établissement		439 770,00 €
Il s'agit des frais de BIATSS induits par la gestion des HC, des contrats de vacataires, des inscriptions administratives, ainsi que des coûts de logistique administrative, des frais de fonctionnement etc. (20% de (total produits numéraires - montant DIU apprentis)).		
Frais de fonctionnement des services de la composante		- €
(Frais de reprographie, missions, documentation, téléphone, ...)		60 400,00 €
Atelier de professionnalisation		- €
Documents pédagogiques		2 500,00 €
Matériel scientifique (abonnement revue)		- €
Petit mobilier		- €
Voyage d'études		- €
Malette pédagogique (clé usb)		- €
Ordinateurs de prêt		- €
Salons et événements spécialisés		- €
Séminaire de rentrée		- €
Correction de copies (galops d'essai)		90 000,00 €
Correction de copies (examen écrit - admissibilité)		15 700,00 €
Jury d'examen (oraux - admission)		116 400,00 €
Cérémonie de remise de diplôme		- €
Autres (préciser) Location Centre d'examens (écrits et oraux)		265 000,00 €
Redevance CFA	Nombre apprentis	0
	Forfait :	650,00 €
TOTAL AUTRES COUTS		989 770,00 €
TOTAL CHARGES		1 559 147,50 €

Le solde	
PRODUITS - CHARGES (coût complet)	639 702,50 €